

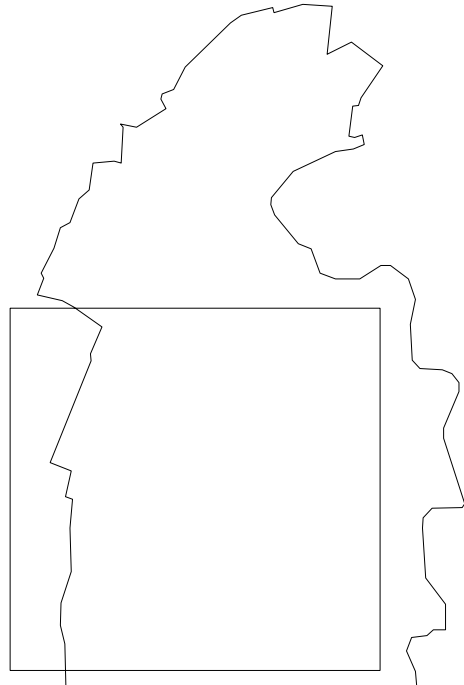


Département de la Côte d'Or
Syndicat intercommunal du
PLU LACHAMPAGNY

Communes de
[CHAMBLANC]
LABRUYERE
PAGNY-LA-VILLE
PAGNY-LE-CHATEAU

5.7. Documents graphiques

Plan au 1/2000



Approuvé le

Légende

Zones d'urbanisation

- UA** Zone principalement affectée à l'habitation
- UAI** Zone principalement affectée à l'habitation soumise aux risques d'inondation

Zones futures d'urbanisation

- AUA** Zone principalement affectée à l'habitation
- AUAi** Zone principalement affectée à l'habitation soumise aux risques d'inondation
- 1AUF** Zone principalement affectée aux activités artisanales, de bureaux ou de services à moyen et long terme
- 1AUA** Zone principalement affectée à l'habitation à moyen et long terme
- 1AUAi** Zone principalement affectée à l'habitation à moyen et long terme et soumise aux risques d'inondation

Zones agricoles et naturelles

- A** Zone agricole
- Ai** Zone agricole soumise aux risques d'inondation
- Asi** Zone agricole stricte soumise aux risques d'inondation
- N** Zone naturelle

Emplacements réservés au bénéfice de la commune de Chamblanc

- de ER1 à ER12 pour élargir la voirie à 8 mètres
- ER 13 accès pour desservir la zone 1AUA sur 8 mètres

Emplacements réservés au bénéfice du Conseil Général

- ER 22 pour élargir la RD 976 à 25 mètres.
- ER 23, ER 24 pour élargir les RD 34 et 34a à 16 mètres